

BATIGÈRE EN ÎLE-DE-FRANCE

L'installation d'un centre d'affaires de quartier dans le 18^{ème} à Paris

BATIGÈRE EN ILE-DE-FRANCE a soutenu l'installation d'un centre d'affaires de quartier afin de favoriser l'emploi et susciter la création d'entreprises au plus près des habitants.

Impliqué dans le développement économique et social des territoires de son patrimoine, BATIGÈRE EN ILE-DE-FRANCE, en partenariat avec une société spécialiste du développement économique des quartiers prioritaires (Premier Conseil), a créé un centre d'affaires de quartier dans la résidence Evangile (Paris 18e). Afin de faire bénéficier les locataires de cette nouvelle dynamique économique, Premier Conseil assure un accompagnement des potentiels créateurs et créatrices d'entreprises.

Cet accompagnement comprend des conseils par des entrepreneurs, une étude sectorielle, une assistance à l'étude de marché, un montage du prévisionnel financier, la rédaction et la présentation du business plan, la rédaction des statuts et des orientations administratives. En 2018, une dizaine de locataires ont fait remonter des projets de création d'entreprises.

Date de mise en œuvre : depuis 2016

Partenaires : Premier Conseil - Association AMLI

Site internet de l'organisme : Batigère en Ile-de-France

Contact : Stéphanie FAYOLAS, Responsable Communication

